

NOUVEAU TESTAMENT

OCCITAN

—

RITUEL CATHARE

Ms PA 36 de la
Bibliothèque de la ville
De Lyon

Introduction et transcription de
Jean Duvernoy

1976-2001

Le manuscrit Palais des Arts n° 36 de la Bibliothèque municipale de Lyon lui a été légué par Jean-Julien Trélis, né à Alès en 1758, secrétaire de l'Académie et bibliothécaire de la ville de Nîmes, chassé de cette ville par la Terreur blanche en 1815, mort à Lyon, où il avait été membre de l'Académie, en 1831. L'abbé de Sauvages avait consulté le manuscrit à Alès et l'avait utilisé pour son *Dictionnaire languedocien-français* (1785).

Le rituel cathare qui suit le Nouveau Testament a été publié par E. Cunitz dans les *Beiträge zu den theologischen Wissenschaften*¹, puis par L. Clédat² avec la traduction avant la reproduction photolithographique du texte. L'Évangile de saint Jean a été publié par W. Förster dans la *Revue des langues romanes* (2^{ème} série, 1883, t.V, p. 106 et ss., 157 et ss.) . Le livre a longtemps été considéré comme vaudois ; sa reliure porte d'ailleurs au dos « Bible vaudoise ». Toutefois, depuis Ed. Reuss et ses articles de 1851 à 1863 dans la *Revue de Théologie et de Philosophie de Strasbourg* (t. V, déc. 1852), sa provenance cathare et sa provenance occitane n'ont plus été mises en doute.

Il s'agit d'un livre liturgique, d'un *textus*, que portaient dans un sac sur la poitrine les parfaits cathares chargés du ministère de leur Eglise, et qu'ils imposaient sur la tête de ceux qu'ils « consolait », c'est-à-dire baptisaient. Le Rituel en fait foi.

C'est un ouvrage soigné de 241 folios de 17,5 x 13,2 cm, auquel il manque un folio dans l'Évangile de Jean, et deux folios dans l'Épître aux Romains. Des lettrines tracées en bleu et rouge, de dimensions variables, marquent les débuts des Évangiles et des Épîtres. On trouve au bas de quelques pages un essai de plume en forme de poisson. La justification est de 27 lignes pour les six premiers folios, puis de 26 pour le reste.

1 . T.. IV, Iéna 1852.

2. Le Nouveau Testament traduit au XIII^e siècle en langue provençale suivi d'un rituel cathare, Paris 1887, réimpr. Slatkine, Genève 1968

Le scribe

L'écriture est d'une seule main, et n'a à ce jour été ni localisée ni datée avec précision. C'est abusivement que la date de 1280, d'abord avancée à titre approximatif et comme hypothèse, est adoptée par certains auteurs. C'est une écriture hâtive et de ce fait irrégulière, en particulier dans l'alignement des lettres et l'espacement des lignes. Lorsqu'il est contraint d'écrire plus fin, le scribe fait preuve d'un meilleur métier. C'est le cas lorsqu'il lui reste peu de place avant un paragraphe commençant par une grande lettre et qu'il resserre l'interligne (P. 125 a, 267 a, 417 b de la pagination Clédat). Mais il peut lui arriver que dans ce cas il lui reste trop de place, et qu'il espace les lignes (p. 247 a). Il a, en fait, reproduit exactement un livre, en gardant leur place aux débuts de paragraphes. La date de la traduction qui a servi de modèle est inconnue, et ne peut être déterminée par l'écriture.

Telle quelle, c'est une gothique courante vers 1230-1330, qui n'a pas de localisation particulière.

Les traducteurs

Il y a déjà contraste entre la présentation du livre, avec ses belles lettrines, et l'écriture. Les choses empirent avec la traduction, comme s'il s'était agi de réaliser un ouvrage d'apparat, dont le contenu avait moins d'importance que la présentation.

Le latin est parfois laissé dans le texte : *Il seu encantamentz dementasset eos* (Act. 8,11). Il l'est systématiquement au début de chaque livre : *Initiom (sic) sancti....* (Marc 1,1).- *Inipsion sequenci (sic) avangeli sanh Luc. Quoniam quidem... (Luc 1,1) - In principio erat verbum, et verbum erat apud Deum et Deus erat la paraula (Jean 1,1).*

On doit parler de traducteurs, car l'on trouve un quasi-illettré, sachant aussi peu le latin que l'occitan, qui décompose les mots latins et les recompose en occitan en juxtaposant les éléments reconnus ou puisés dans un glossaire : *con-* est traduit par *esssem-*, *prae-* par *denant-*, etc...³.

Ainsi naissent des mots monstrueux : *denant-so* pour *praesunt* (I Tim. 5,17), *essem-nominada* pour *cognominata* (Jean 5,2), *essem-prendre* pour *comprehendere* (Eph. 3,18), *prendentz dos* pour *municipes* (Act. 21,39). N'ayant vu que *diligere* dans son lexique, le traducteur rend *diligenter* par *amorossament* (Math. 2,7), *diligentia* par *amistat* (I Tim. 3,5). De même *citato*, confondu avec *cito*, donne *viassament* (Act. 24,2). On trouve encore *dreiturier iuiament* pour *iurisiurandi* (Heb. 7,28), *veritat* pour *virtutem* (Math. 22,29), *naissement* pour *natio* (Act. 2,5).

Les bévues grossières sont courantes pour les noms propres ou les mots difficiles :

Arimathia = *demandava* (Luc 23,50), *Sythia* = *saubutz* (Col. 3,11), *stoici* (confondu avec *storici* = *estorial* (Act. 17,8), *in avia tua Loide* = *tua iuventut* (II Tim. 15), *scenopegia* = *si no fugia* (Jean 7,12).

Mais un autre traducteur est, non seulement correct (*diligenter* = *curiosament*), mais scrupuleux, et recourt à des gloses pour comprendre : il rend *Beelzebub* par *Deu de moscas* (Math. 10,25), *tetrarcha* par *senher de la carta part de la terra*, *decapolis* par *la terra de X ciutat* (Marc 5,20), *ostium ovium* par *uss del parc* (Jean 10,7), *Sabaoth* par *de las ostz* (Jac. 5,4), *parasceves* par *aparelhamentz*, allant ainsi jusqu'à l'étimologie grecque.

Il n'est pas exclu qu'il ait su du grec, car il commet une bévue incompréhensible sur *scenofactorie* : *far tendas e ombras* (Act. 18,3), comme s'il avait lu *skia* pour *skèno-*. Là encore Levy a inséré *ombra* = *tente* dans ses dictionnaires.

La langue

La langue est la *koinè* parlée au XIII^{ème} siècle dans le triangle Toulousain-Carcassès-Pays de Foix⁴.

³ Emil Levy, chose singulière, n'a pas hésité à encombrer son *Supplement Wörterbuch* et même son *Petit dictionnaire* de ces barbarismes (Voir la colonne des mots commençants par *denant-*).

⁴ L'emploi de *Lombardia*, *lombardesc* pour *Italia* (*cs sur Atalaia*), *italica* (Act. 14,24, 10,1) appartient bien à un Languedocien.

La déclinaison au cas sujet singulier subsiste très généralement, mais est parfois omise, surtout dans le Rituel. Le lexique, comme le texte, trahit la pluralité de traducteurs : *fedas*, au début (Math. 7,15) disparaît ensuite au profit d'*ovelhas*, *ovalas*. On trouve *cavaer* à côté de *cavaire*; *reig* , *cavaier*, *cavaler*; *puig*, *poig*, à côté de *pug*, *pog*, mais aussi *putz*, *puits*, *mont*, *montanha* ; *reig* à côté de *rei*; *ulh*, *ul*, *vulh*, *vul*. *Puig*, *reig*, *vul*, se retrouvent ensemble dans Marc, (de 7 à 12), ce qui pourrait dénoter la présence d'un catalan dans le groupe.

On peut signaler la tmèse du pronom entre la racine du verbe et sa désinence : - *far-vos ei pescadors d'hommes*; *quar apropiar-s-a lo regnes*; *quar liurar-vos-an*; *tornar-me'n-ei* dans Mathieu et le début de Marc⁵. Elles sont ensuite abandonnées. On ne peut être convaincu ni par l'opinion de Chabaneau qui y avait vu des traits caractéristiques du dialecte des livres vaudois⁶, ni par l'étude de Luciana Borghi sur le vocalisme qui l'amenait à conclure à une date postérieure au milieu du XV^e siècle et à la région alpine⁷.

Le texte

Il y a là un Nouveau Testament complet (y compris l'épître aux Laodicéens) dans l'ordre suivant : Ma, Mc, Lc, J, Apo, Jac. Pierre I,II, J 1,II,III, Jude, R. Cor. I,II, Gal. Eph, Tite, Phil, Hébreux.

Samuel Berger a reconnu l'appartenance de sa tradition à une famille "provençale", provenant de gréco-latines, caractérisée par un grand nombre d'additions généralement empruntées au grec. Il l'a rapproché du ms Lat. 342 de la Bibliothèque Nationale de Paris.

Il y a en effet une très grande parenté entre les deux documents pour les variantes et les additions :

		PA 36	Lat 342
Math.	24.41	+ dos e leit...	+ duo in lecto...
	26.55	+ mais aquesta...	+ sed hec est hora...
	27.16	+ loquals...caras	+ qui propter...
	27.49	+ mas l'autre...sanc	+ alius autem accepta...
Marc	6. 3	lo + fil del faure	fabri + filius
	6.37	+ avondara ad els	+ numquid sufficiunt

⁵ Math. 4.19, 10.7, 18.21, 11.28, 12.31, 12.44, 13.12, 19.5, 24.7, 25.52, Mc 13.8.

⁶ *Revue des langues romanes* XXXII, p. 462.

⁷ *Cultura neolatina*, vol. XXX, 1970, Modène, p. 45. Une analyse phonétique est trop fine pour la transcription graphique de l'époque, capricieuse et souvent fautive. On trouvera dans cet article une bibliographie complète sur le PA 36.

Jean	5.16	+ e'l volian aucire	+ et querebant eum
	12.26	+ qui es els cels	+ qui est in celis
	20.23	+ enganadors	+ ipocrite
Act.	4.31	+ a tots volentz creire	+ volenti credere
	7.55	+ Estefes	+ Stephanus
	7.55	destra + de la vertut...	+ dextram + virtutem Dei
	10.26	dizentz + Que fas	dicens + quid facis
	11. 1	+ et engradezio...ensenhava els	+ et magnificabant...docens
	11.17	+ que no dones	+ ne daret Spiritum
	13.26	Abraham + e de Deu	Abraha + et Dei
	15.43	+ Mais fait fo...	+ Factum est autem...
	15. 2	+ dizia Paul estar...	+ dicebat Paulus manere
	16. 1	veuva (<i>Vulg.</i> Judeae)	viduae
	17.17	e el marca ab les pagas colentz	colentibus gentibus in foro
	19.31	+ ni e la companha	+ in turba
	20. 4	Sotipater	Sosipater
	20. 4	+ entro en Asia	+ usque in Asiam
	22.26	+ que dizes si esser	+ quod civem romanum
Rom.	4.17	+ Quar cum Abraham no agues esperanza d'engenrar...poder Deu	+ cum spem generandi non haberet Abraham...Deum
	5.25	- dilectam	- dilectam
I Cor.	5.10	+ o ab los maldizedors	+ aut maledictis
	7.20	+ vas Deu	+ apud Deum
	10.17	+ e d'u calix	+ et de uno calice
Gal.	5. 7	+ a negu no cossentiratz	+ nemini consenteritis
Eph.	6.20	+ Mas la paraula de Deu no esser liada	+ sed verbum Dei non potest alligari
Col.	2. 2	+ del Senhor nostre J.C.	+ Domini nostri J.C.
	2. 5	+ e complentz aiso que defalh de la vostre fe	+ et supplens id quod deest hutilitati fidei vestrae

(*non exhaustif*)

Une de ces additions a eu un grand retentissement, car les adversaires de Pierre Dejean-Olieu tentèrent de le faire condamner parce qu'il enseignait que le Christ était mort après le coup de lance (Math. 27.49). Les Franciscains du couvent de Marseille requirent un notaire pour faire constater que l'addition se trouvait dans une bible de l'abbaye de St-Victor, "un vieux volume relié dans de vieilles planches, écrit... dans une écriture très ancienne⁸. Il y a peut-être là une piste de recherche sur l'origine de la tradition méridionale.

Quoi qu'il en soit, le PA 36 s'écarte assez souvent du Lat. 342 pour qu'on ne puisse considérer qu'il en est la traduction⁹ :

		PA 36	Lat. 342
Math.	4.14	lo propheta, dizentz (<i>grec</i>) : legontos)	prophetam (= Vulgate)
	11.25	respos J. e Sanh Esperit e dix respondens	J. Dixit (Vulg.)
	15. 8	senez gazerdo (<i>grec</i> : matèn)	sine causa (Vulg.)
	21.39	aucizerolo et gitterolo de la vinea	extra vineam et occiderunt
	22.45	si David + en esperit	si ergo David (Vulg.)
	23. 8	lo vostre mestre us es, + Christ	unus est enim magister vester (Vulg.)
Marc	1. 1	fil de Davi	fili Dei (Vulg.)
	3.14	prezicar + l'avangeli	predicare (Vulg.)
	5.20	fe nostre Senher a lui	fecisset Jesus (Vulg.)
Luc	4. 8	e dix a lui + Vai, Satanas, sequentre mi	dixit illi (vulg.)
	18. 2	Un meges era	Judex...erat (Vulg.)
Jean	11.17	venc Jhesu en Betania	venit itaque Jesus (Vulg.).
	11.49	co fos avesques daicel an, + e devinec	cum esset pontifex anni illius (Vulg.)
Act.	4. 8	princeps de prevaires e velh	principes populi ...(Vulg.)
	9.17	en la maiso (Vulg.)	in nomine Domini nostri JC
	15.29	fornicatio + Et aquelas causas que no voletz esser feitas a vos no faretz als autres	(= Vulgate)
	22.07	m'encausas ? + Dura causa es a tu caucigar contra l'agulho	(Vulg.)
	22.12	bar aventz bo testimoni (Vulg.)	vir timoratus
Rom.	7 1	fraire, quar la Legs	fratres + scientibus loquor
I Cor.	16.22	sia devezitz el avenient del Senhor	sit anathema Maranatha.
Gal.	2. 1	dissi a Peire	dixi Cephe (Vulg.)
	3.29	si vos en J. C. + Crist es u	(Vulg.)

⁸ V. Doucet, *De operibus manuscriptis Fr. Petri Ioannis Olivi in Bibliotheca Universitatis Patavinae asservatis*, dans *Archivum Franciscanum Historicum* XXVIII (1935), pp. 441-442.

⁹ Contra : C. Thouzellier, *Un traité cathare inédit du début du XIII^e siècle...*, Louvain 1961, p. 47.

La commande

Plus on s'interroge sur ce document, et plus il devient difficile de conclure à son sujet, malgré les repères sûrs que devraient donner la paléographie et la philologie, qui n'ont abouti jusqu'ici qu'à des affirmations aussi péremptoires qu'invraisemblables.

Il reste un élément, flou et arbitraire, dont il faut tenir compte néanmoins : ce livre a été commandé et payé par des cathares occitans pour leur usage.

Cela conduit à un terme ad quem de 1310 au plus si le livre a été commandé en Languedoc. S'il a été commandé en Italie pour des émigrés occitans, ce terme pourrait être repoussé de quelques décennies, si l'on ne tient compte que de l'existence de cathares, mais certainement pas si l'on songe aux moyens, aux complicités et peut-être au reste de vie communautaire que suppose sa réalisation.

L'hypothèse d'un livre cathare recopié tardivement par des Vaudois, si elle n'est pas absurde (cf le fragment de rituel de Dublin), est rendue irrecevable par la langue, l'écriture et la qualité de l'ouvrage pour quiconque a eu entre les mains un ancien manuscrit vaudois.

En d'autres termes, il faudra que toute solution remplisse l'exigence suivante : un livre écrit et orné par des professionnels sûrs de l'impunité, pour une communauté cathare en mesure de le payer.

Jean Duvernoy

